



Aline REDO – André FABRE
Conseillers départementaux
du canton Carmaux 2 – Vallée du Cérou

Albi, le 3 avril 2020

Madame, Monsieur le Maire,

La Chambre d'agriculture et le Département du Tarn se sont associés pour lancer un site internet qui est désormais opérationnel. 5 points de retrait de type « **drive fermier** » et dotés chacun de leur propre page internet ont ainsi été identifiés sur le territoire départemental :

1. Parking de covoiturage de la Milliassole à Albi <https://prod.drive-fermier.fr/tarn/albigeois/>
2. Aéroport de Castres (RN112 sortie aéroport) <https://prod.drive-fermier.fr/tarn/castrais/>
3. Aire de covoiturage de Brens/Gaillac <https://prod.drive-fermier.fr/tarn/gaillacois/>
4. Aire de covoiturage de Rosières (RN88 échangeur RD91) <https://prod.drive-fermier.fr/tarn/carmausin/>
5. Parking de la base de loisirs les Étangs à Saix (RN126) <https://prod.drive-fermier.fr/tarn/lauragais/>

Ainsi, les Tarnais pourront continuer à acheter des produits frais et de qualité à nos producteurs locaux.

Avec ce dispositif, dont vous pourrez trouver ci-joint les modalités (arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2020), la vente directe est assurée en toute sécurité via l'achat de denrées **sans contact**.

Le « *drive fermier* » regroupe actuellement une cinquantaine de producteurs. Si vous connaissez des producteurs que la démarche de la vente directe selon ces modalités intéresserait, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail ou par téléphone à aline.redo@tarn.fr (06 81 24 71 18) ou à andre.fabre@tarn.fr (06 72 56 94 18) en mentionnant leurs **noms, prénoms, téléphones mobiles, adresses mails, lieux d'exploitation et orientations agricoles**.

Nous pourrions les renseigner et les orienter et faire en sorte qu'ils s'inscrivent au mieux dans la dynamique du « *drive* ».

Bien cordialement,

Aline REDO

André FABRE